

Pour revenir à notre correspondant, en disant que le *Dernier Huron* avait toujours été à nos yeux le chef-d'œuvre de la poésie franco-canadienne, nous n'avons point voulu en faire une œuvre parfaite sous tous les rapports; nous admettrons même qu'il en existe plusieurs dont la versification est plus correcte et plus harmonieuse; mais par la grandeur des idées et des images, par l'élevation soutenue du style et de l'inspiration poétique, il n'y a pas encore de poésie canadienne qui l'égalé. Cela frappera encore davantage si l'on se reporte à l'époque de sa publication.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et à notre correspondant tout le premier, en reproduisant les quelques réflexions dont M. Garneau avait fait précéder le *Dernier Huron* dans le *Canadien* de 1840 :

« L'idée de la pièce de vers qui suit est due au tableau de notre artiste, M. Plamondon, qui a remporté le prix annuel offert par la Société Littéraire de Québec en 1838, et dont Lord Durham a fait l'acquisition. Ce tableau est un portrait en pied de Vincent Tharriolin, de St. Ambroise, dernier habitant, et de pur sang, du peuple Huron, excepté sa mère qui est très-âgée. Vincent peut avoir aujourd'hui 24 ans, descendant d'une ancienne famille de chefs; il est chef lui-même, survivant à toute sa nation.

« Quelles doivent être amères les réflexions du jeune indien, lorsque ses regards se portent sur le passé, lui dont les ancêtres dominaient, il n'y a guère plus de deux cents ans, sur une partie de ce vaste pays! Deux siècles à peine ont suffi pour le faire disparaître entièrement, ce peuple, de la surface de la terre. Il n'a pu lutter avec les Européens qui s'étaient présentés à lui, Polivier à la main; et il n'avait pas en lui l'élément propre à recevoir le germe vivace de la civilisation. Son alliance avec la France dès l'origine a peut-être avancé sa destruction; la guerre l'aurait fait reculer dans la profondeur des forêts de l'ouest où probablement il existerait encore. Mais si les réflexions du jeune Huron doivent être si douloureuses, cet homme est aussi pour nous un spectacle touchant des vicissitudes des peuples, et par conséquent doit mériter toute notre sympathie.

« Les sauvages de Lorette étaient une des tribus qui habitaient les rives du St. Laurent et qui avaient une origine commune. Chacun sait que la chasse, la pêche, la danse et divers jeux les occupaient en temps de paix. Leur alliance avec les Français leur acquit la prépondérance dans la guerre, et ils purent dès lors lutter avec plus d'avantage contre la fameuse confédération des Iroquois.

« Les sauvages du Canada étaient donc chasseurs et guerriers. Ils erraient dans les immenses forêts dont le pays était couvert. Il est naturel que le jeune Toska, nom substitué à celui de Vincent par trop prosaïque, regrette les occupations et les amusements de ses ancêtres, la solitude solennelle et profonde des forêts, et déplore les progrès des cultivateurs européens qui ont causé la ruine de sa nation et de tant de choses chères à son cœur.

« Ces sentiments sont naturels au cœur de l'homme, et nous devons les respecter, nous la cause innocente des malheurs de Toska. M. Plamondon a donné au personnage de son tableau l'expression d'une résignation contemplative. J'ai voulu laisser percer, dans les regrets du dernier Huron, l'énergie qui caractérisait sa nation, et peindre dans l'amertume de ses pensées l'espèce de plaisir de vengeance que lui fait éprouver le vague espoir qu'il y aura un temps où

« Sur les débris de nos cités pompeuses  
Le pâtre assis alors ne saura pas,  
Dans ce vaste désert, quelles cendres farnaises  
Jaillissent sous ses pas.»

— L'Académie française a eu deux de ses séances de réception qui sont toujours de grands événements dans ce pays où l'on se moque beaucoup des palmes vertes des académiciens, mais où, en fin de compte, on ne dédaigne aucune espèce de palmes ni de lauriers. M. Camille Doucet, qui succède à Alfred de Vigny, a été reçu par M. Jules Sandeau, et M. Prévost-Paradol, qui occupera le fauteuil de M. Ampère, a été reçu par M. Guizot. La réputation des nouveaux élus n'était point, il s'en faut, au niveau de celle des directeurs chargés de leur faire les honneurs de la maison, et l'attention publique s'est portée surtout sur les discours de ces derniers. En parlant de la première réception, la *Revue des Deux Mondes* s'exprime ainsi: « En somme, la séance n'a pas été mauvaise pour l'Académie; on croyait qu'une journée prochaine on serait entendues deux voix bien différentes, un grand esprit et un esprit charmant, on croyait, dis-je, que cette seconde journée, impatientement attendue, étoufferait d'avance l'intérêt de la première. Il n'en a rien été. Toute comparaison mise à part, la solennité dont le poète d'*Elho*, de Chatterton, de Stello a eu les honneurs, garde sa place et son rang parmi les fêtes du même genre. La poésie, un peu inquiète d'abord, doit un double remerciement à M. Sandeau. Ce qui a plu surtout dans son discours, ce qui a enlevé tous les suffrages, c'est précisément ce qui est le plus dégagé de l'esprit académique, je veux dire la vive peinture de M. Alfred de Vigny, quand la vérité s'y fait jour, et l'examen si lesté des comédies de M. Doucet, quand la critique s'y laisse deviner sous des éloges convenus.»

La séance de réception de M. Prévost-Paradol, qui est le plus jeune académicien qu'on ait vu de mémoire d'homme (il n'a que trente-six ans), avait excité le plus vif intérêt. Son discours et celui de M. Guizot n'ont aucunement trompé l'attente universelle. Nous en parlerons plus au long dans notre prochaine livraison.

— Une souscription nationale a été ouverte pour élever un monument à la mémoire de notre historien, M. Garneau, et pour venir en aide à sa

famille. M. Garneau avait tout sacrifié pour élever lui-même à son pays, à la valeur et à la persévérance de nos ancêtres, le plus beau des monuments, et ce qui se fait aujourd'hui n'est qu'une œuvre de justice de la part de ses concitoyens. La souscription, commencée à Québec, s'élève dans cette ville au delà de \$1000; celle de Montréal, qui a été commencée par la Société St. Jean-Baptiste, se monte actuellement à plus de \$800. Ottawa, Kamouraska et Nicolet ont aussi publié des listes qui font honneur aux citoyens de ces diverses localités. Nous espérons que cet appel fait à la reconnaissance, aux sentiments d'honneur de nos compatriotes plus encore qu'à leur générosité, sera entendu dans toutes les parties du Bas-Canada et même partout où il y a des Canadiens-français.

BULLETIN DES SCIENCES.

— On est généralement sous l'impression que lorsqu'une personne est frappée de la foudre, le fluide électrique passe immédiatement dans les corps avec lesquels elle se trouve en contact, surtout si la pluie les a pénétrés. M. Boudin a cependant soumis à l'Académie des sciences des faits contraires à cette opinion et qui méritent d'être connus. Le 30 juin 1854, au Jardin des Plantes, à Paris, un homme fut tué par la foudre et son corps resta quelque temps exposé à la pluie. Deux soldats qui se chargèrent de relever le cadavre reçurent une violente commotion électrique. L'autre fut à son tour tué le 8 septembre 1853, à Zara en Dalmatie. Deux artilleurs furent chargés d'enlever des poteaux du télégraphe, après un violent orage; ils furent renversés et l'un d'eux sérieusement maltraité par l'électricité. Un de leurs camarades qui voulut aller à leurs secours fut à son tour jeté avec force contre terre, brûlé au bras, et il souffrit pendant assez longtemps d'une maladie nerveuse.

— Le *Canadien* de Québec publie un compte-rendu très-intéressant d'une séance publique donnée par la Société entomologique de cette ville, sous la présidence de M. l'abbé Brunet, professeur de botanique et d'entomologie à l'Université Laval. Plusieurs lectures ont été faites à cette séance, et on a exposé de nombreuses et intéressantes collections d'insectes et de papillons formées en Canada et principalement dans les environs de Québec.

— M. Félix Plateau a fait dernièrement en France des expériences très-étonnantes sur la force musculaire des insectes. Cette force est prodigieuse en comparaison de leur volume et de leur poids. En attachant un fil de métal entièrement défilé à la patte d'une variété d'escarbot, *Donacia nymphea*, il a pu lui faire traîner 42.7 de son propre poids. Si un cheval était doué d'une force musculaire proportionnelle, il pourrait traîner 25,000 kilogrammes.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1865, en vertu de l'acte 18 Vict., chap. 51.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NON DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1864.	Subvention annuelle pour 1865.
Collège McGill.....	292	2359 00	2336 00
Au même, pour une année de salaire du messager de l'Institution royale et dépenses casuelles.....			271 00
Bishop's College.....	15	1687 00	1670 00
Total.....			4277 00